



Association agréée au titre de la protection de  
l'environnement pour le département des  
Hautes-Alpes depuis le 14/05/1981

48 rue Jean Eymar, 05000 GAP

## RAPPORT D'ACTIVITE 2017

*Approuvé lors de l'assemblée générale du 17 mars 2018.  
(document joint : ANNEXES)*

### **NOS MISSIONS**

La Société Alpine de Protection de la Nature est une association loi 1901 à but non lucratif qui œuvre pour la connaissance naturaliste des Hautes-Alpes et la protection de son environnement depuis 1971.

#### **L'association se donne pour principaux objectifs :**

- Participer au débat public d'aménagement du territoire ;
- Agir et plaider pour le respect de l'environnement ;
- diffuser la culture naturaliste et environnementaliste.

#### **Présence officielle au niveau départemental :**

Le cœur d'action de l'association, et son premier objectif, est la participation au débat public. La SAPN travaille au niveau institutionnel afin d'améliorer et de développer par l'action, **l'information des citoyens** et leur **participation aux décisions** en termes d'aménagement du territoire et de développement durable.

Deux moyens d'action sont utilisés :

- la présence aux commissions consultatives : *voir l'agenda de l'action officielle 2017* ;
- la participation à l'élaboration de documents d'aménagement du territoire et la publication d'avis officiels.

#### **Moyens utilisés :**

- **Réflexion, concertation** : Le conseil d'administration de la SAPN se réunit deux fois par mois (réunions ouvertes à toute personne intéressée). Notre présence aux commissions officielles est annoncée, nos avis sont discutés et

concertés. Chaque participation fait l'objet d'un compte-rendu qui est présenté au CA suivant.

**- Diffusion de l'information :**

- grand public : communications à la presse : nos avis et positionnements sont régulièrement publiés dans la presse locale (département).
- adhérents : notre revue trimestrielle, *Le Petit Coq des Alpes*, rend compte de nos actions. Il est diffusé aux membres de la SAPN et d'Arnica Montana (association partenaire, agréée pour la protection de l'Environnement), soit 250 adhérents environ.

**- Réseau national FNE**

La SAPN fait partie du réseau national France Nature Environnement, et y travaille dans le but de participer à la prise en compte de la montagne dans les travaux menés au niveau régional ou national. Il s'agit de maintenir un équilibre dans une région très urbanisée sur le littoral et ignorant généralement les problématiques du milieu rural et de la montagne.

**AGENDA : ACTION OFFICIELLE 2017**

(Voir ANNEXE I)

**GROUPES DE TRAVAIL:**

L'élaboration de nos différents avis et positionnements s'effectue en réunissant différents groupes de travail :

- **Prédation**
- **Urbanisme**
- **Ressource en eau**
- **Verges de Charance**
- **Déplacements**
- **Energie**
- **Economie circulaire**
- **Loisirs motorisés**
- **Animations et conférences**
- **Petit-coq des Alpes**

**- Prédation**

Outre notre présence au comité Loup nous travaillons depuis plusieurs années sur la question de la cohabitation entre Loup et Pastoralisme. A travers un film produit en 2017, nous tentons de faire avancer les connaissances sur les possibilités de cette cohabitation. Le travail est immense : depuis le début des années 90, en France dans les Alpes du Sud, la progressive réinstallation du loup a exacerbé le conflit d'usage d'un territoire. Fondamentalement, le loup interroge « notre manière d'être humain sur la terre », nous invitant à repenser la

cohabitation possible entre la faune, la flore et les activités humaines. Ce film, « une branche en travers du chemin », a fait l'objet d'une douzaine de projections dans tout le département en 2017.

## **- Urbanisme / Aménagement du territoire :**

Nous sommes sollicités sur des documents divers : SCOT, PLU, SRC,... : ce groupe de travail s'intéresse donc aux problématiques de gestion durable des territoires et aux politiques de préservation des ressources.

### **En 2017 : Exemples du SCOT Briançonnais et du PLU de Gap.**

**- PLU de Gap :** La SAPN et la LPO PACA se sont unies pour participer activement à l'enquête publique de juin 2017. (*voir ANNEXE II et III*)

Nos avis, portant sur des considérations d'intérêt général, n'ont pas été entendus alors que ce document porte une atteinte grave à notre environnement. Suite à l'enquête publique, la commune de Gap a adopté un document à peine modifié comportant de nombreuses lacunes :

- irrégularités de l'enquête publique ;
- non-conformité avec la loi montagne et maintien d'une dispersion de l'habitat ;
- prévisions démographiques surestimées (impliquant une surestimation de la consommation d'espace agricole et naturelle) ;
- absence de préservation des zones humides ;
- non-respect des trames vertes et bleues ;
- préoccupations nulles sur les questions de transport et de gestion des déchets ;
- absence de politique de gestion de l'eau.

Approuvé en septembre 2017, nous contestons ce document par un recours gracieux à la ville de Gap. Dans le même temps, la préfecture met en demeure la ville de Gap et soulève irrégularité, voir illégalité de son PLU, elle demande l'adoption d'une nouvelle délibération intégrant des modifications sur différents points

**- SCOT du Briançonnais :** La SAPN, en rassemblant un collectif d'associations locales, a participé au travail d'élaboration de ce document. Un avis officiel du collectif a été publié, des réunions ont eu lieu avec les élus. Nous insistons notamment dans ce dossier sur l'importance de la protection du massif du Chenaillet, actuellement menacé par un projet UTN porté par la station de sports d'hiver de Montgenèvre (*annexe IV*).

## **- Ressource en eau**

Sur l'approvisionnement en eau du bassin Gapençais :

En 2017, et de plus en plus chaque année, les questions autour de la gestion de la ressource en eau deviennent cruciales. C'est un paramètre majeur dans les Hautes-Alpes. La Haute Durance alimente plus de la moitié des besoins en eau

potable de la région PACA, les enjeux environnementaux sont donc considérables sur ce territoire. Dans le Champsaur, les eaux du Drac alimentent en eau potable la ville de Grenoble et celle de Gap. Leur qualité est gravement menacée par des projets agricoles inadaptés et une véritable prédation sur la ressource en eau est en cours, notamment sur le Drac et la Durance. Le recours massif à la neige artificielle semble être une périlleuse fuite en avant. On dit utiliser l'eau des retenues collinaires? En réalité, ces retenues sont vides à l'automne et en début d'hiver (sécheresse). Des captages sont utilisés, et pompent directement l'eau dans nappes et rivières. La question de l'irrigation agricole est également problématique dans le bassin gapençais avec le projet de retenue du Chatelar (La Roche des Arnauds), qui détruira une vaste zone humide. De même, certains types de production agricole sont aussi responsables d'une consommation d'eau de moins en moins tolérable. Ils doivent être remis en question. On ne peut maintenir des cultures inadaptées à nos sols et notre climat.

A Gap la pénurie a été évitée de peu à l'automne 2017. Un pompage d'urgence dans la nappe des Choulières a été improvisé, la prise d'eau des Ricous devenant inopérante du fait de l'assèchement du Drac. Un dossier complet en deux articles a été publié dans le Petit Coq (« Gapençais, jette-t-on le bébé avec l'eau du bassin », mars 2017 et « Prédation sur la ressource en eau », en mars 2018).

### **- Vergers de Charance**

Consciente de l'appauvrissement génétique des espèces, notre association a entrepris une remise en état de parcelles de collections contenant plus d'un millier de variétés anciennes de poiriers et pommiers. Les 5 hectares de vergers conservatoires se situent au Domaine de Charance à Gap (Hautes-Alpes).

Cette action soulève de nombreux enjeux d'importance :

- ressources scientifiques ;
- maintien de la biodiversité cultivée ;
- dissémination des variétés ;
- approche pédagogique - animations.

Les arbres fruitiers, plantés dans les années 80, ont été gérés pendant plus de 15 ans par Marie Tarbouriech, ingénieure agronome, le Conservatoire Botanique Alpin et l'Institut National de Recherches Agronomiques d'Angers. Depuis 2005, faute de financements, ces vergers ont été délaissés. Consciente de la menace pesant sur leur sauvegarde, la SAPN a entrepris en 2015 des démarches auprès de la Région PACA pour lancer leur réhabilitation.

En 2017 :

- notre travail d'accessibilité des parcelles s'est poursuivi ;
- des animations ont eu lieu : visites commentées, ateliers d'arboriculture ;

- sur le plan agronomique, un état des lieux sanitaire des arbres a été réalisé.

### - **Economie circulaire**

Nous constatons que les lois ne sont pas appliquées comme elles devraient l'être en matière de collecte et de traitement des déchets. L'action de la SAPN repose sur le couple « VEILLER-IMPULSER » : veille juridique, surveillance des modes opératoires, regard sur ce qui se fait ailleurs ... Mise en valeur des meilleures pratiques, action juridique, action d'animation.

### - **Loisirs motorisés**

A travers différents dossiers, ce groupe souhaite alerter sur le caractère polluant et nuisible pour l'environnement des activités de loisirs motorisés.

**Rallye-Monte Carlo** : en 2017, une conférence de presse a été organisée pour alerter le grand public des excès engendrés par cet évènement (pollution de l'air, pollution sonore, promotion des comportements routiers irresponsables, incitation aux pratiques polluantes, dépenses d'argent public inconsidérées, dégradations,...).

**Enduro de St Laurent du Cros** : en août 2017, la préfecture autorisait l'organisation d'une course motocycliste en périphérie et à l'intérieur de zones naturelles à enjeux écologiques majeurs : les zones humides du plateau de Bayard et le bois de St Laurent. La SAPN s'oppose fermement à toute réédition de cet évènement.

**Motoneiges** : de plus en plus d'utilisateurs, dans l'illégalité, ont recours à cette pratique, dans le cadre des loisirs, ou pour le convoyage de clients en restaurant d'altitude.

### - **Déplacements**

Ce groupe s'intéresse aux transports en commun alternatifs à la voiture individuelle, notamment le transport ferroviaire. L'un des objectifs essentiels est d'obtenir des améliorations dans le service ferroviaire sur le réseau de l'Etoile de Veynes, c'est-à-dire les lignes Grenoble-Veynes-Gap-Briançon, Briançon-Marseille et Veynes-Valence.

### - **Energie**

Les activités du groupe énergie concernent le suivi de l'ensemble des problématiques et des projets liés à la production, au transport et à la consommation de l'énergie. La SAPN est favorable au développement des énergies renouvelables, nécessaires à la transition énergétique, réduisant les émissions de carbone et la dépendance à l'énergie nucléaire.

Ces énergies doivent être développées sous conditions, dans les zones favorables.

Nous nous intéressons :

- aux projets de microcentrales ;
- aux projets de grand éolien ;
- aux fermes photovoltaïques.

## - Animations / Conférences

La SAPN a été présente sur différents salons et stands

- Fête des plantes de montagne, Eyglies - 4 juin.
- Salon biotonôme, Gap - 10 juin ;
- Salon Bio, Gap - 17 juin
- Fête de la Montagne, Tallard - 25 juin
- Fête des simples, Rosans - 30 septembre, 1<sup>er</sup> octobre ;
- Foire Bio, Embrun - 9, 10 septembre ;

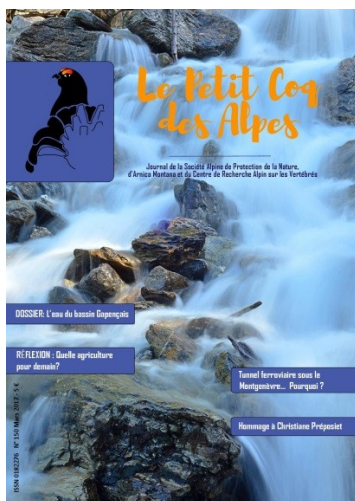
La SAPN a organisé des conférences sur des thèmes variés :

- « Gaz de schistes : mythes et réalités », Gap - 28 juin
- « Savoirs populaires et plantes sauvages comestibles », Gap - 14 juin
- « Grands prédateurs : Loup, Lynx. Quelles différences ? », Gap - 10 septembre
- « L'effondrement : point scientifique sur le réchauffement climatique en cours », Gap - 4 octobre.

## - Petit-Coq des Alpes

La revue trimestrielle de la SAPN diffuse information et réflexion à propos de l'activité de l'association. Exemple du numéro de mars 2017 :

### - Numéro 150, mars 2017 :



### • Randonnée botanique

Saint Firmin, col des Vachers  
par **Édouard Chas**

### • Dossier

L'eau du Gapennais  
Réaction du « Canal de Gap » et  
réponse de la SAPN

### • Retour sur le rôle institutionnel de la SAPN

### • Nature et Réflexion

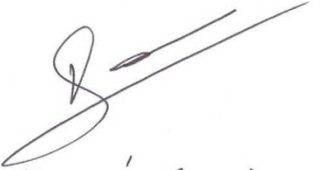
Quelle agriculture pour demain ?

CDPENAF du 31 janvier 2017

### • Point de vue

Le tunnel ferroviaire sous le  
Montgenèvre

**Le président de la SAPN**



Hervé Gasdon